

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Une concertation pour améliorer le système alimentaire



Photo: HNM

Les officiels au terme de la cérémonie de lancement des concertations nationales sur les systèmes alimentaires.

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

DETERMINE à redéfinir ses modes de production pour adopter des systèmes alimentaires plus résilients et respectueux de l'environnement, le gouvernement, à travers le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation, a lancé hier à Libreville, les travaux des " Concertations nationales sur les systèmes alimentaires". Des discussions débutées en présence de plusieurs hautes personnalités dont la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda.

Cette rencontre a pour objectif de recueillir l'avis de toutes les composantes de notre société en vue d'élaborer des propositions qui seront soumises à la communauté internationale. En effet, ladite concertation est organisée en prélude de la tenue en septembre prochain du sommet sur les systèmes alimentaires que préparent les Nations unies et auquel prendra part le Gabon. "Au-delà de cette contribution pour le sommet, la Concertation nationale que nous lançons aujourd'hui devrait également nous permettre en tant que communauté nationale, d'examiner et de faire une analyse approfondie de notre système

alimentaire...", a précisé le ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou.

Le Gabon est à la fois engagé dans la mise en place d'un système alimentaire durable, garantissant à sa population une alimentation saine et dans la préservation de l'environnement. Pour ce faire, le gouver-

nement a initié la loi portant orientation générale de l'Agriculture. Cette loi, qui oblige les distributeurs à s'approvisionner à hauteur de 50 % au minimum en produits locaux transformés ou non, garantit un accès au marché des produits locaux et va favoriser le développement d'une industrie agroalimentaire.

Eramet fait le point de sa contribution au Gabon en 2021

MSM
Libreville/Gabon

LE groupe métallurgique français, Eramet, a publié le 30 juin dernier, son rapport sur les contributions économiques et sociétales effectuées au profit des gouvernements en 2020 (" Rapport 2021 sur la transparence financière du Groupe ", disponible sur son site internet).

Etablie selon les méthodes de l'ITIE (Initiative pour la transparence des industries extractives), qui a défini les principes de bonnes pratiques pour le secteur, et qu'Eramet soutient en tant que sponsor depuis 2011, cette évaluation porte principalement sur les taxes et redevances versées aux Etats et Territoires, ainsi que sur les dividendes versés aux actionnaires publics présents au capital de la société mère et des filiales.

Au Gabon, en 2020, Eramet a apporté une contribution de 604 M€ soit 396 milliards de francs. Deuxième employeur privé du pays avec plus de 7 700 emplois directs, le Groupe, au travers de sa filiale Comilog, détenue à 64%, extrait et valorise du minerai de manganèse à haute teneur, dont elle est le 2e producteur mondial.

Sa filiale Setrag opère le chemin de fer du Transgabonais dédié au transport de marchandises et de voyageurs.

Les deux sociétés ont réalisé 468 M€ d'achats (307 milliards de francs) hors transport maritime, dont 76% dans le pays.

Le Groupe a également soutenu plus de 20 000 personnes qui ont bénéficié en 2020 des actions sociétales menées dans les domaines de la santé, de l'accès à l'eau et de l'éducation.

